

Nouvelle Direction des Sports

mutualisée Ville/Agglomération

Information AG Office des Sports - 2 avril 2026

Préambule

La nouvelle direction des Sports est née de la fusion de

- la direction des Sports et du Nautisme de la Ville de Saint-Nazaire

et de

- la direction des Loisirs Aquatiques de Saint-Nazaire Agglomération – la Carene

La direction des Sports met en œuvre les politiques publiques des deux Collectivités au sein d'une organisation commune.

La mise en place de l'organisation est progressive et s'étale sur l'année 2026 avec de nouveaux interlocuteurs et contacts téléphoniques/mails.

Quelques indicateurs DSN + Piscines



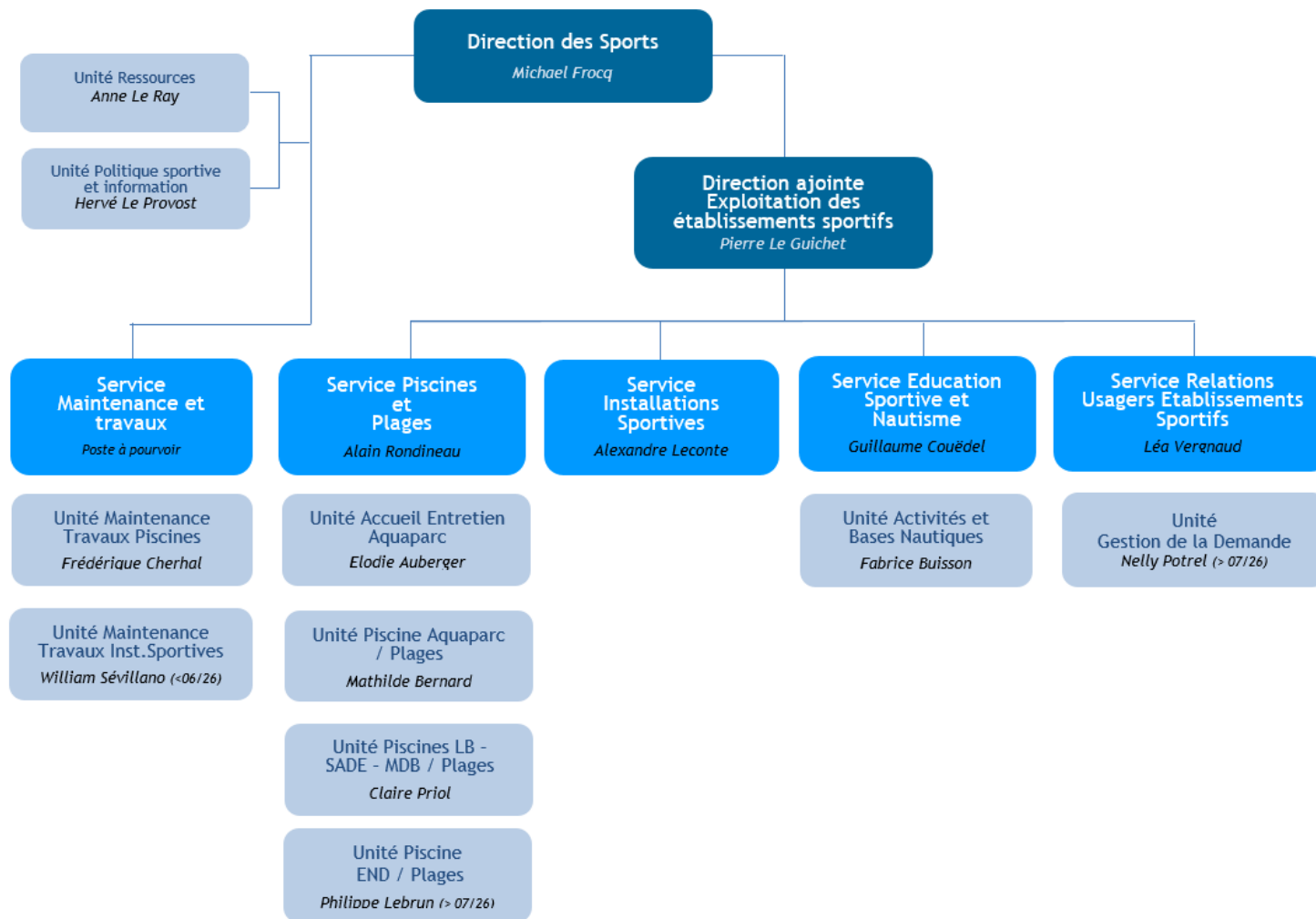
- **44 ERP + espaces publics** (espaces sportifs en accès libre, plages, cales, mer, plans d'eau...)
- **16 500 usagers en moyenne/jour** (365 j/an, 7 j/7, jusqu'à 16h/j) avec :
 - * 300 organismes bénéficiaires (associations, scolaires, institutions, ...)
 - * Une augmentation continue des fréquentations sur la période 2022-2024 :
 - . Piscines : +7,7% avec près de 400 000 entrées piscines aujourd'hui
 - . +15% avec 26 000 adhérents d'associations et +8% avec 27 000 scolaires
 - . + de 63 000 pratiquants réguliers à SN
- Surveillance estivale de **6 plages + base nautique** du skatepark
- Instruction d'environ **5 000 rassemblements** sportifs ou non
- **Labels** Ville Active et Sportive, Pavillon Bleu, Handiplage (VSN)
- **60 études et programmes** de travaux/an



Principaux objectifs de la nouvelle Direction

- ✓ **Renforcer l'atteinte des objectifs fixés dans les politiques publiques**
Ville et Agglomération (ex : Projet Educatif Global, publics prioritaires, nautisme, savoir-nager, programmes de travaux, économies d'énergie, parcours numériques, etc.)
- ✓ **Améliorer le service rendu aux usagers** (simplification, demandes, délais, ...)
- ✓ **Mettre en commun les ressources et les moyens** pour gagner en efficacité et répondre aux enjeux
- ✓ Renforcer notre attention sur la **sécurité des biens et des personnes**

Organigramme simplifié des services et unités



Les services aux associations sportives

❑ Créneaux

- Tous les équipements (réguliers, ponctuels) : sportsreservation@saintnazaire.fr -accueil Direction : 02 44 73 44 88
- salles gérées par le service Vie associative : <https://associations.saintnazaire.fr> – maison des associations 1901

❑ Projet de manifestations sportives


- pré-déclaration sur le portail des aides
- Pour prise en main par les chargés d’instruction

❑ Effectuer une demande de subvention

- Fonctionnement = portail des aides (octobre)
- Exceptionnelle = rencontre technicien et/ou échanges préalables directionsports@saintnazaire.fr avant l’envoi d’un lien pour le dépôt de la demande

❑ Autres demandes

- Invitation élus : directionsports@saintnazaire.fr remplace invitationelusport@saintnazaire.fr
- Communiquer / référencement : portail – Infocale – newsletter des sports – le choix du sport – géo’sports
- Appel à projets et candidatures (SNCP – Forum asso ...) : portail des aides
- Autres sujets (nouvelle association, nouveau projet, ...) : directionsports@saintnazaire.fr



Nouvelle
boîte mail